AVERTISSEMENTS AGRICOLES

2e P

DLP 19-9-64 340800

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HERAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL

15 francs

N° 48 - SEPTEMBRE I964

I° supplément

AVEYRON - LOZERE

CONSERVATION DES POMMES DE TERRE

L'arrachage des pommes de terre s'est effectué , ou s'effectue, en général, dans de bonnes conditions. Le Mildiou n'a pas causé de dégâts sur le feuillage, donc les tubercules doivent être indemnes.

Néanmoins, lors de l'entreposage on ne doit pas négliger certaines règles en vue d'une part d'éliminer tout risque de maladie de conservation et, d'autre part, de conserver les tubercules dans un bon état physiologique.

Pour cela il est nécessaire :

1°/ de désinfecter les locaux de conservation avec une solution de Formol du commerce à 5 % ;

2°/ de s'assurer que les tubercules entreposés sont sains, ressuyés et non blessés ;

3°/ de disposer les pommes de terre sur une couche de 50 cm, au maximum, dans un local obscur, aéré, protégé contre le gel, mais où la température est de 4 à 5° ;

I964
46

4°/ de ménager des cheminées d'aération dans le tas, et de saupoudrer à la chaux ;

5°/ de remanier le tas, si nécessaire, en cours de conservation (deux fois par mois) en profitant d'une journée sèche, et aérer le local. Eliminer tout tubercules dont l'état sanitaire est suspect.

On peut réaliser un égermage chimique à l'aide d'un produit commercial vendu sous le nom d'Antigerme.

Pour la conservation des tubercules de semences, se conformer aux prescriptions du Syndicat.

.../...

CONCOURS MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Le concours de détection du Mildiou de la pomme de terre, organisé par le Service de la Protection des Végétaux et la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron a été accueilli avec intérêt dans le milieu agricole aveyronnais.

Les conditions climatiques de l'année ont par ailleurs été peu favorables à la maladie qui n'a pas provoqué de dégâts.

Il ne nous est parvenu aucune feuille de pommes de terre contaminée par le Mildiou. C'est pourquoi les prix annoncés ne seront pas décernés.

Cependant les envois de plusieurs concurrents sont le témoignage de recherches méticuleuses ; c'est pourquoi il leur sera attribué un prix d'encouragement d'une somme de 5 F.

Monsieur BAUGUIL Alain	QUINS	Aveyron
Monsieur MOLINIER Claude	TAYRAC	"
Monsieur LAPEYRE Léon	NAUCELLE	"
Melle ANDURAND Marie Jeanne	LA BASTIDE LEVEQUE	"
Monsieur TAURINES Jean	CAMBOULAZET	"
Monsieur RIVIERE Jean Marc	PRADINAS	"
Monsieur MAUREL Jean Claude	CASTANET	"
Monsieur RAYNAL Georges	GRAMOND	"
Monsieur CAVALIE Guy	GRAMOND	"
Monsieur CAYSSIALS Guy	GRAMOND	"
Monsieur MAZENQ Joël	MOYRAZES	"
Melle BLANC Marie Françoise	MOYRAZES	"
Melle GINESTET Lucette	MOYRAZES	"
Melle IMBERT Isabelle	MOYRAZES	"
Monsieur CHINCHOLLE Raymond	MOYRAZES	"

recevront la somme de CINQ FRANCS au cours du 4ème trimestre I964.

Les Contrôleurs,
L.L. TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

.../...

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX